

Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke

Procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration de la régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke tenue le 18 septembre 2014 à 13h30 au centre administratif de la Régie, située au 107, chemin Maine Central, à Bury.

Présence :

- M. David Price, délégué Ville de Sherbrooke
- Mme Kathleen Gélinas, déléguée Ville de Sherbrooke
- Mme Hélène Dauphinais, déléguée Ville de Sherbrooke
- Mme Annie Godbout, déléguée substitut Ville de Sherbrooke
- Mme Nicole Robert, déléguée MRC du Haut-Saint-François
- M. Robert Roy, délégué MRC du Haut-Saint-François
- M. Kenneth Coates, délégué MRC du Haut-Saint-François

Personnes ressources :

- Mme Odile Goulet, chargée de projets Ville de Sherbrooke
- M. Denis Gélinas, directeur du Service des infrastructures urbaines et de l'environnement, Ville de Sherbrooke
- M. Claude Brochu, directeur général de Valoris
- Mme Geneviève Morin, secrétaire de Valoris

1) Ouverture de la séance

La présidente Mme Nicole Robert déclare la séance ouverte.

2) Adoption de l'avis de convocation

L'avis de convocation a été transmis en main propre à chaque délégué.

3) Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2014-09-18-0371

Proposé et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que modifié:

- 1) Ouverture de la séance ;
- 2) Adoption de l'avis de convocation ;
- 3) Adoption de l'ordre du jour ;
- 4) Procès-verbal ;
 - a) Lecture et adoption du procès-verbal du conseil d'administration du 28 août 2014 ;
 - b) Suivi du procès-verbal ;
- 5) Période de questions ;
- 6) Finance ;
 - a) Appel d'offres pour le chemin d'accès de Valoris - autorisation d'octroyer le contrat (document remis sur place);
 - b) Journée environnement CREE et Créneau ACCORD (document joint) - participation de Valoris;
- 7) Projets de développement ;
 - a) Chemin Maine Central ;
 - i. Règlement no 15 ;
 - ii. Demande de certificat d'autorisation - résolution pour le signataire;
 - b) Agrandissement du bassin d'accumulation des lixiviats de l'ancien lieu d'enfouissement sanitaire ;
 - i. Demande de certificat d'autorisation - résolution pour le signataire;

- 8) Opérations;
 - a) Suivi des travaux ;
 - b) Tonnage (document joint) ;
- 9) Ressources humaines ;
 - a) Approbation de l'organigramme révisé ;
 - b) Approbation de la grille salariale;
- 10) Affaires nouvelles ;
 - a) Gala des Prix d'excellence en environnement (document joint) - demande de participation financière ;
 - b) Résolution CLD ;
- 11) Date de la prochaine réunion : 2 octobre 2014 ;
- 12) Levée de l'assemblée.

Adopté

4) Procès-verbaux ;

a) Lecture et adoption du procès-verbal du conseil d'administration du 28 août 2014 ; Résolution 2014-09-18-0372

Proposé et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du conseil d'administration du 28 août 2014.

Adopté

b) Suivi du procès-verbal ;

Aucun suivi.

5) Période de questions ;

Aucune personne présente

6) Finance ;

a) Appel d'offres pour le chemin d'accès de Valoris – autorisation d'octroyer le contrat (document remis sur place) ;

Les opérations actuelles et futures de Valoris exigent qu'une partie du chemin d'accès au site de Valoris soit refaite pour communiquer avec le futur centre de tri et recevoir un revêtement de finition en béton compacté roulé (BCR). Le BCR autour de l'usine doit débuter le 14 octobre. Le chemin d'accès sera fait le vendredi 24 octobre. L'appel d'offre pour la reconstruction du chemin d'accès de Valoris (AO 2014-15) est présentement en cours, l'ouverture des soumissions est prévue pour le lundi 22 septembre à 11 heures. Le coût des travaux est estimé par les professionnels à environ 300 000\$ avec taxes. Il est recommandé de donner une délégation spéciale à Mme Odile Goulet, afin qu'elle puisse accorder le contrat si la soumission la plus basse conforme est en dessous de 325 000\$ taxes incluses.

Résolution 2014-09-18-0373

Proposé et résolu unanimement que Mme Odile Goulet soit autorisée à accorder le contrat pour les travaux de réfection du chemin d'accès de Valoris à l'entreprise ayant la soumission la plus basse conforme, dans la mesure où le montant des travaux ne dépasse pas 325 000\$ (taxes incluses).

Adopté

b) Journée environnement CREE et Créneau Accord – participation de Valoris (document joint) ;

Le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE) et le Créneau Accord des bio-industries environnementales invitent Valoris à devenir partenaire financier du 3^e avant-midi conférence sur la gestion des matières résiduelles. L'évènement aura lieu le mercredi 22 octobre prochain à la salle du club de Golf de East Angus. Le thème sera sur la gestion des matières organiques dans les municipalités, les industries, commerces et institutions (ICI).

Résolution 2014-09-18-0374

Proposé et résolu unanimement que Valoris participe financièrement à l'avant-midi conférence du 22 octobre prochain et la contribution sera de 300\$. Le logo de Valoris sera sur les publicités de l'évènement, sur le Power Point de présentation et la mention de Valoris sera dans le communiqué de presse.

Adopté

7) Projets de développement ;

a) Chemin Maine Central ;

- Règlement numéro 15 ;

Le règlement numéro 15 est toujours en analyse auprès du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

- Demande de certificat d'autorisation – résolution pour le signataire ;

Résolution 2014-09-18-0375

Proposé et résolu unanimement d'autoriser Mme Odile Goulet à signer la demande de certificat d'autorisation auprès du Ministère du développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) pour la reconstruction du chemin Maine Central à Bury.

Adopté

b) Agrandissement du bassin d'accumulation des lixiviats de l'ancien lieu d'enfouissement sanitaire ;

- Demande de certificat d'autorisation – résolution pour le signataire ;

Résolution 2014-09-18-0376

Proposé et résolu unanimement d'autoriser Mme Odile Goulet à présenter la demande de certificat d'autorisation auprès du Ministère du développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) pour l'agrandissement du bassin d'accumulation des lixiviats de l'ancien lieu d'enfouissement sanitaire.

Adopté

8) Opérations ;

a) Suivi des travaux ;

Les travaux du centre de tri continuent leur cours.

b) Tonnage (document joint) ;

M. Claude Brochu présente le tableau et les graphiques concernant le tonnage d'août qui est 6008.96 tonnes comparativement à celui de l'an passé qui était de 6916.06 tonnes.

9) Ressources humaines ;

a) Approbation de l'organigramme révisé ;

Résolution 2014-09-18-0377

Proposé et résolu unanimement d'approuver le nouvel organigramme de Valoris afin d'inclure les postes suivants : chef d'équipe – trieurs, commis à l'expédition, chauffeurs. De plus, le poste de contremaître a été renommé superviseur.

Adopté

b) Approbation de la grille salariale ;

Résolution 2014-09-18-0378

Proposé et résolu unanimement

- I. Accepter la nouvelle échelle salariale 2014 pour l'ensemble des postes incluant :
 - ✓ 7 classes avec 10 échelons dont l'amplitude entre l'échelon 1 et l'échelon 10 est de 20%;
 - ✓ 5 classes avec un Min, Mid et Max pour le personnel cadre et professionnel dont l'amplitude salariale varie de 40% à 60%;
 - ✓ un écart interclasse uniforme de 10% (1^{er} échelon / Min);

- ✓ une conformité avec la loi de l'équité salariale.
- ✓ une parité des bornes salariales avec les marchés de référence.

2. Intégrer le salaire des employés sur la nouvelle échelle salariale et apporter les ajustements nécessaires.
3. Maintenir le statu quo des avantages sociaux afin d'aligner la rémunération globale (près du 75^e rang centile) selon les marchés de référence et ainsi faciliter l'attraction et la rétention du personnel.
4. Adopter la politique de rémunération en lien avec l'échelle salariale.
5. Développer un programme et les outils d'appréciation de la contribution du personnel afin de mettre en place un mécanisme de progression salariale annuelle pour le personnel.

Adopté

Contrat de travail ;

Le contrat de travail actuel du personnel de Valoris se terminera le 31 décembre 2014. Il est donc requis de préparer un nouveau contrat de travail et ce, pour une période de 5 ans

Résolution 2014-09-18-0379

Proposé et résolu unanimement de mandater la direction générale de Valoris pour préparer un nouveau contrat de travail d'une durée de 5 ans incluant les nouveaux postes ainsi que la nouvelle échelle salariale et de négocier jusqu'à la signature le nouveau contrat de travail avec les employés.

Adopté

M. David Price quitte le conseil d'administration.

I0) Affaires nouvelles ;

a) Gala des prix d'excellence en environnement – demande de participation financière (document joint) ;

Le 21^e Gala annuel des prix d'excellence en environnement se tiendra le 28 octobre prochain à l'Hôtel Delta de Sherbrooke. Il est convenu qu'il est important que Valoris soit présent à cet évènement.

Résolution 2014-08-28-0380

Proposé et résolu unanimement que Valoris achète un plan de visibilité pour les commandites, soit celui de présentateur de Trophée au montant de 3 500\$. De plus, cette commandite inclus une table de 8 convives pour le Gala. Il est convenu de relancer les élus pour voir leur disponibilité pour l'évènement.

Adopté

M. Robert Roy quitte le conseil d'administration.

b) Résolution CLD ;

Mme Nicole Robert dépose pour information une résolution en provenance du CLD.

I1) Date de la prochaine réunion ;

La prochaine réunion sera le jeudi 2 octobre 2014.

I2) Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 15h00.

Mme Nicole Robert, présidente

M. Claude Brochu, secrétaire-trésorier